

ARRÊTÉ N° UFR3S 2026. 39

Le Doyen de l'UFR3S

- Vu** le code de l'éducation, notamment les articles L. 613-1, D.613-6 et D. 613-7,
Vu le décret du 20 septembre 2021 portant création de l'Université de Lille et approbation de ses statuts et notamment son article 37-8-d,
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignements d'enseignement supérieur,
Vu l'arrêté du 24 mars 2017 relatif aux modalités d'admission directe en deuxième ou troisième année des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme, modifié par l'arrêté du 13 décembre 2019
Vu l'article 4 de l'arrêté du 24 mars 2017 relatif aux modalités d'admission directe en deuxième ou troisième année des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme, modifié par l'arrêté du 15 février 2021
Vu les statuts de la composante UFR3S
Vu l'élection du Professeur Marc HAZZAN en tant que Doyen de l'UFR3S en date du 09 avril 2026

DECIDE

Article 1 : sont nommés pour l'année 2027 membres du jury de la **procédure d'admission directe en deuxième ou troisième année des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme dite procédure PASSERELLES :**

Président :

Monsieur Marc HAZZAN, Enseignant de Médecine, Doyen de l'UFR3S,

Membres :

Madame Anne-Laure BARBOTIN, Enseignante de Médecine
Madame Céline CATTEAU, Enseignante d'Odontologie
Madame Caroline DELFOSSE, Enseignante d'Odontologie, Vice-Doyenne UFR3S-Odontologie
Monsieur Vincent DERAMECOURT, Enseignant de Médecine, Vice-Doyen UFR3S-Médecine
Madame Frédérique DEREUX, Directrice de l'Ecole de Maïeutique
Madame Réjane LESTRELIN, Enseignante de Pharmacie
Monsieur Pascal ODOU, Enseignant de Pharmacie, Vice-Doyen UFR3S-Pharmacie
Madame Madeleine SANTRAINE, Enseignante de Maïeutique

Article 2 : La Directrice des Services d'Appui est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera affichée dans les lieux d'enseignement et sur l'espace de publication des actes réglementaires de l'Université (Légi-U Lille).

Fait à Lille, le 04 septembre 2026

Le Doyen de l'UFR3S

Pr Marc HAZZAN

